

Rapport public Parcoursup session 2024

ANTENNE I.F.R.T.S CALVI - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ANTENNE I.F.R.T.S CALVI - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (42362)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ANTENNE I.F.R.T.S CALVI - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (42362)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	19	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats français	note BAC français + bulletin	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthodologie et organisation de travail	appréciations bulletins	Très important
Savoir-être	Capacité organisation	appréciations bulletins + fiches avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	projet motivé	projet motivé+ connaissance formation et métier	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ouverture expérience	bénévolat+ Bafa+ expériences	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La sélection des candidats se fait en deux temps :

- Examen du dossier
- Entretien oral

Seuls les candidats dont les dossiers ont été retenus sont convoqués à un entretien oral.

Au regard des attendus de la formation, les éléments d'examen des dossiers retenus par la commission sont les suivants :

- Moyennes générales de première et terminale
- Notes bac français
- Appréciations des bulletins montrant une persévérance, de l'implication et de la progression
- Projet professionnel
- Expériences professionnelles /engagement citoyen
- Fiche avenir pour les élèves de terminale
- Expression écrite

Entretien de 20 minutes avec un jury, composé un formateur et d'un professionnel ou d'une psychologue.

Il s'appuie sur le dossier du candidat.

Il vise à repérer les représentations du candidat dans son choix de la formation, d'évaluer sa motivation et sa capacité d'engagement au regard du niveau d'exigence de la formation, de mettre à jour ses qualités personnelles au travers de son expérience de vie.

L'entretien est noté sur 20. Les candidats sont classés par ordre de mérite en fonction de la note obtenue

Pour établir un classement, la commission a pris en compte, les critères suivants :

- Critère 1 : capacités à présenter ses motivations
- Critère 2 : aptitudes à suivre la formation
- Critère 3 : capacités à exercer le métier
- Critère 4 : parcours préprofessionnel ou professionnel-engagement citoyen
- Critère 5 : connaissance du secteur professionnel et ouverture sur le contexte social
- Critère 6 : Attitude du candidat-savoir être
- Critère 7 : cohérence d'ensemble.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé aux candidats de porter un soin particulier à la rédaction du projet motivé en insistant bien sur la présentation du projet professionnel et en précisant les différentes expériences professionnelles (stages, emploi saisonnier ou autre) pouvant démontrer d'une motivation et d'une connaissance de la formation et du milieu professionnel.

Les résultats scolaires ont leur importance mais les appréciations des bulletins montrant une persévérance, de l'implication et de la progression au cours de la formation ont leur importance également.

Lors de l'entretien oral les candidats doivent non seulement être en capacité de démontrer leur motivation pour la formation (connaissance de la formation, aptitude à la suivre) mais aussi leur appétence pour le secteur sanitaire et social et leur connaissance du métier. Le candidat devra également faire preuve d'ouverture d'esprit et d'une bonne culture générale.

Signature :

Patrick torre,

de l'établissement ANTENNE I.F.R.T.S CALVI